

PREFECTURE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

Demande en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation existante de sciage par la SAS Engelvin Bois, implantée sur le territoire de la commune de Mende – route du Puy – Km1

Le public est informé qu'en application du code de l'environnement, l'arrêté n° **PREF-BCPEP2017136-001** du *16 mai* 2017 prescrit l'ouverture d'une enquête publique, sur le projet présenté par la SAS Engelvin Bois, dont le siège social est Route du Puy - Km1 - 48000 Mende en vue d'obtenir l'autorisation susvisée. Cette enquête publique se déroulera **mercredi 7 juin 2017 au vendredi 7 juillet 2017 inclus, soit pendant 31 jours**, à la mairie de Mende.

Un dossier comprenant notamment l'étude d'impact, le résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative environnementale sera déposé en mairies de Mende et Badaroux, et pourra être consulté par le public aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique sera consultable sur le site internet des services l'État à l'adresse : www.lozere.gouv.fr à la rubrique « Publication/enquêtes publiques/enquêtes publiques environnementales ».

Le dossier est aussi consultable depuis un poste informatique mis à la disposition du public à la préfecture, Fauourg Montbel 48000 Mende aux jours et heures d'ouverture.

Toute personne peut obtenir des renseignements sur le dossier auprès de Mme Anne Engelvin, SAS Engelvin Bois, Route du Puy 6 Km1 48000 Mende. Tel. : 04-66-65-35-55.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture - bureau de la coordination des politiques et des enquêtes publiques.

M. Hubert CAYREL, retraité de la Fonction Publique Territoriale, demeurant 13 Les Genêts Avenue Pierre Semard, 48100 Marvejols, désigné par le tribunal administratif de Nîmes en qualité de commissaire-enquêteur, recevra personnellement le public à la mairie de Mende les :

- **mercredi 7 juin 2017, de 9h00 à 12h00,**
- **mardi 27 juin 2017, de 14h00 à 17h00,**
- **vendredi 7 juillet 2017, de 14h00 à 17h00.**

.../...

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations :

- en les portant sur le registre d'enquête déposé dans les mairies précitées,
- en les adressant, par écrit, à la mairie de Mende, à l'attention de M. Hubert CAYREL, commissaire enquêteur – enquête publique « installation de sciage SAS Engelvin Bois » ;
- en les présentant verbalement au commissaire enquêteur au cours de ses permanences à la mairie de Mende aux jours et heures indiqués ci-dessus,
- en les adressant par voie électronique à l'adresse internet suivante : *enquetepublique.engelvin@gmail.com*

A l'issue de l'enquête, le mémoire en réponse du demandeur, le rapport contenant les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront déposés à la préfecture de la Lozère, dans les mairies précitées pour y être consulté pendant un an et mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat : www.lozere.gouv.fr .

Au terme de la procédure, le préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter soit par une décision d'autorisation, soit par une décision de refus ou encore par une décision d'autorisation avec prescriptions.

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général



Thierry OLIVIER